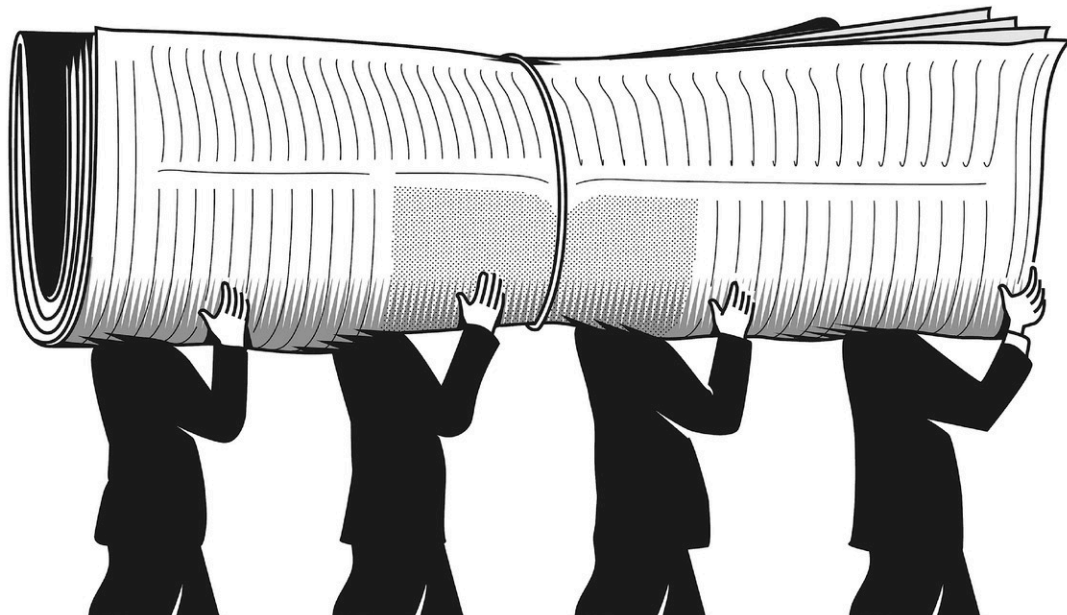


# LEDEVOIR



**PERSPECTIVES** Quel rôle doivent jouer les régions pour sauver leurs médias en crise? | B 4



## Le Devoir en Israël et en Palestine



L'État hébreu est à la croisée des chemins, entre désir de changement et attachement aux traditions religieuses. Sans oublier la volonté d'une bonne partie de la population de vivre dans la paix avec ses voisins palestiniens. UN DOSSIER À LIRE EN PAGE B 1.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

### III ÉDUCATION

## La sexualité, une « vraie » matière

Le ministre Jean-François Roberge songe à l'intégrer au cours d'ECR

MARCO FORTIER  
LE DEVOIR

Le ministre Jean-François Roberge envisage d'intégrer l'éducation à la sexualité dans le cours d'éthique et culture religieuse (ECR), qui fera l'objet d'une importante réforme au cours des prochains mois.

En entrevue avec *Le Devoir*, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a dit que cette hypothèse fera partie du vaste chantier sur la révision du cours ECR qu'il compte lancer prochainement.

« Il y a déjà des gens qui m'ont dit : "Vous allez revoir ce cours-là [ECR] qui traite du savoir-être, des valeurs, du respect de soi, de l'acceptation de l'autre. Est-ce qu'on pourrait intégrer ça [l'éducation à la sexualité] au contenu?" Je suis très ouvert à ça.

VOIR PAGE A 4 : ÉDUCATION

## Le chemin rocailleux du Diamant

ISABELLE PORTER  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

L'enthousiasme suscité par la nouvelle salle de spectacle Le Diamant vendredi laisse présager un lancement à succès pour Robert Lepage et Ex Machina. Un dénouement harmonieux aux antipodes du processus laborieux qui lui a donné naissance.

« Si le mot résilience veut dire quelque chose, je vous dirais que six

premiers ministres ont été sollicités pour ce projet », a déclaré le maire de Québec, Régis Labeaume. En effet, il s'est passé pas moins de 15 ans entre le moment où Robert Lepage a lancé l'idée du Diamant et son dévoilement. 12 ans où les vents contraires furent multiples et persistants.

Or, l'heure semble être au beau fixe. Les 3700 laissez-passer pour la visite animée des lieux cette fin de semaine se sont envolés en quelques heures. Même chose pour les billets de son premier gala de lutte, un élément de la programmation qui en étonne plusieurs, aussi théâtral soit-il. Quant aux billets pour *Les sept branches de la rivière Ota* en ouverture de saison, il n'en resterait pas beaucoup non plus.

**La nouvelle salle de spectacle de Robert Lepage a finalement ouvert ses portes au public, 15 ans après le début du projet, construit au coût de 57 millions de dollars**

Puis, lors de la visite de presse vendredi, l'immeuble bijou semblait charmer tout le monde. À l'intérieur, il est structuré autour d'une tranchée lumineuse séparant les vestiges du passé, à la section entièrement neuve où se trouvent la salle de spectacle et le studio de création juste au-dessus.

À l'étage, on découvre l'une des plus belles terrasses de la ville avec vue sur le Palais Montcalm et un peu partout, des rappels du passé du bâtiment : la vieille billetterie du cinéma de Paris, des poutres anciennes, le squelette des vieux murs, des rappels du style art déco du YMCA. « Le fil conducteur, c'est la mémoire », a expliqué l'architecte Marie-Chantal Croft qui a conçu le projet avec Jacques Plante et Annie Lebel.

### Retour aux sources

Le Diamant permettra à Ex Machina de présenter l'ensemble de ces spectacles même les plus volumineux, ce

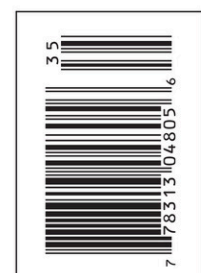
VOIR PAGE A 5 : DIAMANT

### INDEX

Avis légaux..... B10  
Décès.....B10  
Grille TV.....LeD44  
Mots croisés.. LeD58  
Petites annonces B10  
Sudoku ..... LeD58



Le Devoir ne sera pas publié lundi. Suivez l'actualité sur LeDevoir.com





# Haut que oui!

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT  
[1squarephillips.ca](http://1squarephillips.ca)



# La moitié des accusations tombent pour Normandeau

Sept chefs d'accusation concernant des subventions à des municipalités sont maintenus

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
MYLÈNE CRÊTE  
CORRESPONDANTS PARLEMENTAIRES  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

L'avocat de Nathalie Normandeau s'explique mal l'abandon de la moitié des chefs d'accusation contre l'ancienne vice-première ministre libérale et ses cinq coaccusés plus d'un an après qu'il eut remis des documents publics qui, dit-il, la disculpent.

« On nous a dit que ce sont des documents qui ont pesé dans l'analyse de la décision qui a été prise ce matin », a affirmé Me Maxime Roy vendredi lors d'une mêlée de presse au palais de justice de Québec.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) venait d'indiquer au juge Mario Tremblay, de la Cour du Québec, qu'il n'entend pas soumettre de preuve pour sept chefs d'accusation de fraude, corruption et complot. Ils sont donc abandonnés.

« Au cours des derniers mois, on a réanalysé et retravaillé le dossier, a indiqué aux journalistes le procureur aux poursuites criminelles et pénales, M<sup>e</sup> Richard Rougeau. Il y a aussi des nouvelles informations qui ont été communiquées au ministère public. »

La défense avait remis à la poursuite « des documents publics des politiques du gouvernement que les policiers de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) n'avaient pas obtenus, qui se trouvent très facilement sur Google et qui justifient entièrement la conduite de M<sup>me</sup> Normandeau », a affirmé l'avocat de la défense en ajoutant que « si



L'ancienne élue libérale Nathalie Normandeau (à droite) en compagnie de ses avocats au palais de justice de Québec, en août 2016.

JACQUES BOISSINOT  
ARCHIVES  
LA PRESSE  
CANADIENNE

**Les chefs d'accusation qui ont été maintenus sont plus représentatifs de la nature des gestes que l'on reproche aux accusés**

M<sup>e</sup> RICHARD  
ROUGEAU



les policiers avaient interrogé M<sup>me</sup> Normandeau, ils y auraient eu accès. »

M<sup>e</sup> Roy a rappelé que la réputation de sa cliente « a été fortement entachée » depuis trois ans. Il a exhorté les procureurs du DPCP à « poursuivre leur réflexion » et il veut le retrait rapide des chefs d'accusation restants qui concernent des subventions accordées à des municipalités.

« Il y a beaucoup de choses qui nous préoccupent, a-t-il signalé. Il faut se rappeler que le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) enquête sur des gestes criminels dans l'enquête qui a

porté sur ma cliente, a-t-il constaté. Ce n'est pas banal ça. »

« On attend impatiemment les résultats du BEI à savoir qu'est-ce que l'UPAC a fait de criminel lorsqu'elle a enquêté sur M<sup>me</sup> Normandeau », a-t-il poursuivi.

Le DPCP a soutenu dans une déclaration écrite que l'abandon de la moitié des chefs d'accusation « n'est pas la conséquence de la mise en place de l'enquête Serment sur les fuites journalistiques » à l'UPAC. « Les chefs qui ont été maintenus sont plus représentatifs de la nature des gestes que l'on

reproche aux accusés », a expliqué M<sup>e</sup> Rougeau en précisant qu'il était courant de revoir les accusations en cours de route.

« Il ne faut pas oublier que la Cour suprême nous a enseigné, tant dans l'arrêt Jordan que dans l'arrêt Cody, qu'il était important lorsque vient le temps de débiter un dossier officiellement de le rendre le plus simple possible, le plus facile à gérer possible et le plus efficace possible et ça fait partie aussi de nos considérations », a-t-il ajouté.

M<sup>me</sup> Normandeau et ses coaccusés subiront tout de même un procès puisqu'ils font toujours face à des accusations d'abus de confiance, de fraude envers le gouvernement, de souscription de la part d'entrepreneurs à une caisse électorale et d'actes de corruption dans les affaires municipales. « Il y a actuellement encore sept chefs d'accusation très sérieux contre ces gens-là et si éventuellement il y a des condamnations, je pense que justice aura été rendue », a affirmé Me Rougeau.

Des trois partis représentés à l'Assemblée nationale, seul Québec solidaire a réagi à ce nouveau rebondissement. Dans une déclaration écrite, le co-porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois a qualifié cette saga judiciaire d'« exaspérante, car personne au Québec ne peut nier qu'il y a eu de la corruption sous le régime du Parti libéral. »

« À chaque accusation qui tombe, les Québécois perdent espoir que justice soit rendue. Les institutions comme le DPCP et l'UPAC jouent leur crédibilité sur ce dossier. J'espère qu'elles le savent », a-t-il conclu.

L'UPAC n'a pas fait de commentaires. Nathalie Normandeau, l'ex-collecteur de fonds libéral, Marc-Yvan Côté, et leurs coaccusés — Mario W. Martel, France Michaud, Bruno Lortie et François Roussy — ont été arrêtés le 17 mars 2016 par l'UPAC au terme des enquêtes Joug et Lierre. Le processus judiciaire est retardé en attendant un jugement de la Cour suprême dans une cause qui oppose Marc-Yvan Côté à la journaliste Marie-Maude Denis. M. Côté veut savoir qui étaient ses sources au sein de l'UPAC.

## En négociation depuis l'automne 2018!

La direction de l'UQAM demande encore au personnel de faire un effort important pour atteindre l'équilibre budgétaire :

- Malgré une vague de compressions qui a conduit à l'abolition de nombreux postes de personnel de soutien;
- Malgré un taux de détresse psychologique de 53 % du personnel de soutien selon une étude indépendante.

Pourtant, les employé.e.s de l'UQAM contribuent grandement à la notoriété de l'université :

- En participant au succès des étudiantes et étudiants;
- En soutenant les recherches de pointe des professeur.e.s;
- En collaborant avec tout le personnel enseignant pour appuyer l'encadrement de la formation universitaire;
- En assurant à la communauté universitaire un milieu sain et sécuritaire.

**Madame la Rectrice, montrez aux employé.e.s que vous les respectez en proposant une offre décente.**

**seUQAM SCFP**  
Syndicat des employées et employés de l'UQAM

FTO

PAS D'EMPLOYÉ.E.S;  
PAS DE  
RENTRÉE!

EN BREF

**Le projet d'aérodrome réévalué par les promoteurs à Saint-Roch-de-l'Achigan**

Aérodrome SRA a annoncé évaluer les options disponibles quant au projet d'aérodrome « pour prendre la meilleure décision dans l'intérêt de toutes les parties intéressées », à la suite de la publication d'un arrêté interdisant le projet à Saint-Roch-de-l'Achigan par le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau vendredi, pour des motifs d'intérêt public. « Le promoteur réaffirme sa volonté de construire un aérodrome dans le respect des lois et règlements applicables et dans un esprit de minimiser les répercussions dans le milieu sur une base rigoureuse et objective », peut-on lire dans un communiqué diffusé par le promoteur. Un porte-parole du ministère des Transports a confirmé au *Devoir* qu'Aérodrome SRA pourra présenter une nouvelle proposition.

Le Devoir

**Aucun engagement sérieux pour la protection des océans**

La conférence internationale de l'ONU visant à protéger la biodiversité en haute mer et dans les fonds marins s'est conclue vendredi sur une note amère, en l'absence d'engagements sérieux pris par plusieurs États pour sauvegarder les deux tiers des océans. « Des divergences notables » entre les 190 pays participants ont fait surface en fin de course, a fait savoir l'ONU par voie de communiqué. Plusieurs pays sont restés campés sur leur position, s'opposant à la création d'un organisme international qui puisse désigner des zones « sanctuaires » dans les océans et mener ou réviser des études environnementales pour jauger de l'impact de certaines activités humaines sur la haute mer. Le texte du traité vise à protéger 30 % des espaces situés en haute mer d'ici 2030.

Le Devoir

**Le maire d'Oka présente ses excuses au grand chef de Kanesatake**

Une démarche de réconciliation entre le maire d'Oka et le grand chef de Kanesatake a été entreprise jeudi au second jour du Sommet des Premières Nations et des municipalités qui se déroule dans la région de Québec. Selon plusieurs médias, le maire d'Oka, Pascal Quevillon, a présenté au grand chef du Conseil de bande mohawk de Kanesatake, Serge Simon, les excuses qu'il attendait pour des propos exprimés au début de l'été. Après quelques mois de vives tensions, les deux hommes se sont présentés côte à côte devant les journalistes pour confirmer leur volonté de travailler ensemble afin de résoudre leurs différends à propos des enjeux qui concernent les deux communautés.

La Presse canadienne

**Consensus autour d'une taxe sur les géants américains du web**

QUÉBEC — Une taxe à imposer aux géants américains du web a fait consensus parmi la trentaine d'intervenants entendus cette semaine à la commission parlementaire qui se penche sur l'avenir des médias et qui se terminait vendredi. Les uns après les autres, experts, professeurs d'université et surtout dirigeants d'entreprises de presse ont défilé devant les élus pour constater que les médias voyaient fondre leurs revenus publicitaires depuis des années, au profit des plateformes numériques étrangères connues sous l'acronyme GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Un rapport sera déposé par les membres de la commission au gouvernement, qui s'est engagé à présenter un plan d'action dès cet automne.

La Presse canadienne

## III ÉLECTIONS FÉDÉRALES

# L'imam Hassan Guillet exclu du PLC

HÉLÈNE BUZZETTI  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

L'imam Hassan Guillet, qui s'était fait connaître grâce à un touchant sermon à la suite de la fusillade à la mosquée de Québec, ne sera finalement pas candidat pour le Parti libéral du Canada à l'élection fédérale imminente. Le parti lui a montré la porte après que le groupe B'nai Brith a mis au jour des déclarations passées que le groupe considère comme antisémites.

« Justin Trudeau et l'équipe libérale s'opposent fermement aux propos antisémites, haineux, racistes, islamophobes, homophobes, sexistes et à toute forme de discrimination », indique le communiqué de presse émis par le Parti libéral (PLC) en fin de journée vendredi. « À la suite d'un processus d'examen interne rigoureux, qui a duré des semaines, le Parti libéral du Canada a révoqué la candidature de M. Guillet pour la circonscription de Saint-Léonard-Saint-Michel. »

M. Guillet avait été choisi candidat il y a trois mois au terme d'une course à l'investiture. Le PLC effectue en amont une vérification d'antécédents de ses aspirants candidats, mais certains commentaires de M. Guillet rédigés en arabe sur les réseaux sociaux sont passés à travers les

mailles du filet. Selon nos informations, des membres de la communauté juive auraient alerté le PLC, qui a alors entamé un second processus de vérification qui a impliqué non seulement des représentants de la communauté juive, mais aussi de la communauté musulmane. Signe que sa candidature était incertaine, le Parti n'avait pas encore donné le feu vert pour imprimer ses affiches électorales.

Constatant que les propos passés de M. Guillet seraient difficiles à défendre en campagne, le PLC a demandé à M. Guillet de partir de lui-même, ce qu'il a refusé de faire. Un communiqué de presse émis vendredi par le B'nai Brith a précipité les événements. « Les troupes antisémites des "gouvernements sionistes contrôlant le gouvernement" et de la "double loyauté" sont deux des expressions les plus abominables des théories paranoïaques du complot antijuif », y lit-on.

**Propos controversés**

On reproche à M. Guillet d'avoir salué en 2017 la remise en liberté du militant pro-Palestine Raed Salah. « Nous félicitons le cheikh Salah pour sa libération et sa résistance. [...] Nous demandons à Dieu qu'il accélère la libération de tous les prisonniers ainsi que celle de la Mosquée al-Aqsa et de toute la Palestine », a-t-il écrit en arabe selon une traduction effectuée

**Le Parti libéral du Canada a montré la porte à Hassan Guillet après que le groupe B'nai Brith a mis au jour des déclarations passées que le groupe considère comme antisémites**



Hassan Guillet avait été choisi, il y a trois mois, au terme d'une course à l'investiture, pour représenter le Parti libéral du Canada aux prochaines élections fédérales.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

par La Presse canadienne. Raed Salah a été accusé par Israël en 2003 d'avoir financé le Hamas. On lui reproche aussi d'avoir propagé des théories conspirationnistes sur les « véritables » auteurs des attentats du 11 septembre 2001.

M. Guillet a aussi accusé Israël de pratiquer l'apartheid. Et il a qualifié Jared Kushner, le gendre du président américain, de juif fondamentaliste ultra-orthodoxe qui amène Washington à adopter un ordre du jour mettant les intérêts d'Israël en tête. Il a aussi écrit sur Facebook que « les sionistes contrôlent la politique américaine ».

M. Guillet n'a pas nié les faits qui lui sont reprochés. Dans un communiqué de presse diffusé avant son éviction, il a écrit : « Si ces déclarations pouvaient être considérées offensantes à certains de mes concitoyens de confession juive, je m'en excuse. Mon intention n'était pas

d'offenser qui que ce soit. Le manque de sensibilité de ces déclarations ne reflète pas ma personnalité ni ma façon d'être. Depuis, j'ai évolué. Tous ceux qui me connaissent, personnellement ou par mes œuvres, savent que je suis contre la haine, le racisme, l'antisémitisme et la violence indépendamment de l'identité des auteurs ou des victimes. » Joint en soirée, après son expulsion, M. Guillet a refusé de faire des commentaires.

La candidature de M. Guillet dans Saint-Léonard-Saint-Michel avait provoqué des remous. Il était le premier candidat libéral non italien à souhaiter représenter cette circonscription qui a élu dans le passé Alfonso Gagliano et Massimo Pacetti. M. Guillet avait coiffé au fil d'arrivée ses deux adversaires italiens. Le député sortant, Nicola Di Iorio, avait déclaré que la communauté italienne se sentait « tassée ».

# Un cours à part entière

**ÉDUCATION**

SUITE DE LA PAGE A1

L'éducation à la sexualité pourrait en faire partie. Ce n'est pas réglé, je lance un chantier sur la réforme du cours éthique et culture religieuse dans les prochains mois. On va le faire pour vrai», a dit le ministre, rencontré à son bureau de Montréal.

L'éducation à la sexualité est obligatoire pour une deuxième année dans toutes les écoles primaires et secondaires du Québec. L'implantation du programme s'est faite de façon inégale d'une école à l'autre, selon les syndicats d'enseignants.

Il ne s'agit pas d'un cours en bonne et due forme, mais plutôt de « contenus » qui doivent être livrés dans l'enseignement d'autres disciplines. La matière

doit être enseignée entre cinq et quinze heures par année, selon le niveau scolaire. Chaque école doit trouver — ou désigner — des volontaires pour enseigner l'éducation à la sexualité. Les profs sont souvent mal à l'aise de parler de sexualité aux élèves.

« L'idée d'avoir des contenus [d'éducation à la sexualité] qui appartiennent à un vrai cursus, avec des professeurs dont le mandat est de donner des notions spécifiques et qui sont formés pour ça, je pense que c'est porteur. Ça va faire partie des choses sur lesquelles on voudra consulter », dit Jean-François Roberge.

**Cri d'alarme**

Quand on demande au ministre de faire un bilan de la première année du programme d'éducation sexuelle, il répond : « Il y en a dans toutes les écoles, il y a de plus en plus de profs qui sont formés et le programme est bon. J'y tiens ».

La Coalition pour l'éducation à la sexualité a critiqué cette semaine le peu de ressources consacrées au programme. Cette sortie faisait suite à l'agression présumée homophobe subie dans Charlevoix par le designer Markantoiné Lynch-Boisvert et son conjoint, battus à la sortie d'un bar. Le nombre de crimes haineux homophobes rapportés au Québec a

bondi de 12 à 42 entre les années 2015 et 2017, selon la Coalition.

Les maladies transmissibles sexuellement sont aussi en hausse. Les cas déclarés d'infection à chlamydia ont doublé chez les 15 à 24 ans depuis 2008. Ça témoigne de l'importance de l'éducation à la sexualité à l'école, fait valoir la Coalition.

Combien d'élèves ont été exemptés de cette formation à la demande de leurs parents? « Aucune demande d'exemption n'a été portée à mon attention », répond le ministre Roberge. Plus tard, son cabinet a précisé que les demandes d'exemption se règlent dans chaque école. Le ministère ne serait informé qu'en cas de désaccord entre l'école (ou la commission scolaire) et les parents. Cela n'est pas arrivé, selon le ministre.

**Encore la religion**

Le cours éthique et culture religieuse a été introduit en 2007 par le gouvernement libéral de Jean Charest. Il vise notamment à faire aux élèves un portrait des grandes religions, après la déconfessionnalisation des écoles publiques du Québec. Le cours a été critiqué par les tenants de la laïcité comme une plateforme de promotion des religions, ce que conteste le ministère de l'Éducation.

**L'idée d'avoir des contenus [d'éducation à la sexualité] qui appartiennent à un vrai cursus, avec des professeurs dont le mandat est de donner des notions spécifiques [...], je pense que c'est porteur**

JEAN-FRANÇOIS ROBERGE



« Si je pensais que le cours éthique et culture religieuse était parfait, je n'y toucherais pas, nuance le ministre Roberge. Je ne parle pas de l'abolir, mais je suis prêt à en faire une révision en profondeur. »

La consultation portera sur ce qu'il faut garder du cours ECR, ce qu'il faut exclure et ce qu'il faut ajouter, précise le ministre. « Éthique, je le garde. Citoyenneté, il va y avoir des éléments de connaissance de l'autre, dont la religion de l'autre, ça fait partie de ça, je ne veux pas l'évacuer au complet. »

Le ministre de l'Éducation exclut que la nouvelle mouture du cours ECR soit prête pour la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2020. Il prévient que le processus prendra plusieurs mois.

« On parle d'élaborer un cours qui part du primaire et qui se rend jusqu'à la fin du secondaire. Quand tu changes un cours, il faut que tu le testes, tu ne peux pas faire ça tout seul dans ton bureau. Il faut former les gens. On ne peut pas demander à des gens qui ne savent pas c'est quoi le cours de l'enseigner. Ça va prendre un certain temps. C'est un chantier important. Ça touche les valeurs, ça touche des choses qui sont sensibles, alors on va prendre le temps de bien le faire. »

**UNIVERS DU STORE.ca**

STORES SUR MESURE  
Fabriqué au Québec  
Certifié 5 Étoiles®

ESTIMATION GRATUITE  
1 855 770-8677

MONTREAL	514-231-8677	QUEBEC	418-654-8677
BEAUNSFIELD	514-697-9484	LEVIS	418-654-8677
LONGUEUIL	450-445-9829	TROIS-RIVIERES	819-696-8677
LAVAL	450-627-3716	WEST PALM BEACH	561-706-9277
REPENTIGNY	514-755-8677	FORT LAUDERDALE	954-955-8677

**MOTORISATION DISPONIBLE****MEILLEURS PRIX GARANTIS****ESTIMATION GRATUITE****50%** de rabais ou**INSTALLATION GRATUITE**

MONTREAL • QUEBEC • LEVIS • TROIS-RIVIERES • LAVAL • LONGUEUIL • REPENTIGNY • BEAUNSFIELD • BOISBRIAND • CHAMBLY • BELOEIL • ST-EUSTACHE

# Sébastien Proulx quitte la vie politique

L'ex-ministre libéral se joint à Desjardins en tant que directeur des affaires institutionnelles

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
MYLÈNE CRÈTE  
CORRESPONDANTS PARLEMENTAIRES  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Coup dur pour le Parti libéral du Québec (PLQ). Le seul député libéral à l'est de Montréal, Sébastien Proulx, se retire de la vie politique pour grossir les rangs du Mouvement Desjardins, moins d'un an après avoir été réélu par les électeurs de la circonscription de Jean-Talon.

Le père de deux enfants a annoncé son départ lors d'une conférence de presse commune avec le chef intérimaire du PLQ, Pierre Arcand, vendredi après-midi. « Il est aujourd'hui temps pour moi de faire autre chose et de faire différemment », a-t-il déclaré en ajoutant avoir pris cette décision « difficile » et « déchirante » au terme d'une « réflexion longue et sérieuse ».

Le député démissionnaire de Jean-Talon s'est contenté de dire à la presse qu'il embrassera un « nouveau défi professionnel ».

La porte-parole du Mouvement Desjardins, Chantal Corbeil, a confirmé au *Devoir* qu'il allait se joindre au groupe financier coopératif comme directeur des affaires institutionnelles au cours des prochaines semaines. Elle a pris soin de préciser que leur recrue avait fait les vérifications appropriées auprès du commissaire à l'éthique.

## La famille d'abord

M. Proulx assumait les responsabilités de leader parlementaire de l'opposition officielle depuis la défaite électorale du PLQ le 1<sup>er</sup> octobre 2018. « J'ai travaillé sans relâche, peut-être même un peu trop, plusieurs heures par jour, souvent tard la nuit, et ce, presque tous les jours, a-t-il souligné. J'ai puisé au plus profond de mes réserves pour servir et améliorer les choses qui m'apparaissaient et qui m'apparaissent incorrectes. »



L'ex-ministre de la Famille et de l'Éducation a dit vouloir être « encore plus présent » pour ses enfants qui « entrent dans l'adolescence ».

Il a commencé à se questionner sur son avenir, après avoir été sollicité pour se lancer dans la course à la succession de l'ex-premier ministre Philippe Couillard, a-t-il expliqué. « Alors, tout ça m'a amené dans cette réflexion dont je parle aujourd'hui, où je me dis : j'ai 44 ans, ça fait 15 ans que je fais des entrées et des sorties dans la vie politique, a-t-il relaté. J'ai donné beaucoup, beaucoup, beaucoup pour les autres. [...] J'ai décidé de me choisir aujourd'hui et de choisir ma famille. »

Le chef intérimaire libéral l'a remercié du « dévouement », de l'« implication » et de la « fougue » qu'il a démontrés au sein du cabinet de M. Couillard, puis dans les rangs de l'opposition

officielle. « Il n'y a pas juste le Parti libéral, je pense que l'Assemblée nationale au complet perd avec Sébastien Proulx », a remarqué M. Arcand en qualifiant le député tantôt adéquate, tantôt libéral de « maître de la procédure parlementaire ».

## Élection partielle

Il a indiqué que le PLQ n'allait pas laisser tomber la circonscription de Jean-Talon dans l'escarcelle d'une autre formation politique. « On va se battre », a-t-il dit en promettant une « campagne très intensive » pour conserver ce château fort libéral.

Le premier ministre François Legault a six mois pour ordonner la tenue d'une élection partielle dès que le siège est vacant.

« Ça va devenir un champ de bataille qui est important pour eux parce que

Le député de Jean-Talon, au moment de son assermentation comme ministre de l'Éducation dans le cabinet Couillard, en octobre 2017  
FRANCIS VACHON  
LA PRESSE  
CANADIENNE

c'est le seul comté libéral à l'est de Montréal », a remarqué le politologue de l'Université Laval, Éric Montigny, en entrevue au *Devoir*. « Ce départ-là, ce n'est rien pour faciliter la reconquête du vote francophone », a ajouté celui qui a été l'un des fondateurs de l'Action démocratique du Québec (ADQ).

« Le Parti libéral va survivre au départ de Sébastien Proulx comme il a survécu à l'ensemble des départs dans le passé », a soutenu le député démissionnaire lorsque les journalistes l'ont questionné sur l'avenir de sa dernière famille politique.

Collègues et adversaires ont souligné son travail rigoureux à l'Assemblée nationale. Le premier ministre François Legault l'a remercié sur Twitter pour ses « années de service public » et n'a pas manqué d'indiquer qu'il avait été « un adversaire redoutable ».

Avocat de formation, Sébastien Proulx a été élu une première fois en 2007 pour l'ADQ dans la circonscription de Trois-Rivières pour être défait l'année suivante. Il a fait un retour en politique comme conseiller du premier ministre Philippe Couillard, puis député de Jean-Talon en 2015. En 2018, il avait conservé ce siège — la seule circonscription libérale de la région de Québec — avec 32,6 % du vote, devant la candidate caquiste Joëlle Boutin, qui avait obtenu 28,6 %.

**Il est aujourd'hui temps pour moi de faire autre chose et de faire différemment**

SEBASTIEN PROULX



## Un « courage » salué

### DIAMANT

SUITE DE LA PAGE A 1

qui n'était pas possible dans ses anciens locaux du Vieux-Port. La salle multifonctionnelle d'une capacité de 800 places a en outre été conçue pour accueillir des spectacles de différents formats et styles, allant du cirque à l'opéra.

Dans sa présentation, Robert Lepage a insisté sur le fait que Le Diamant « appartenait à tous les artistes ». Il s'est aussi attardé à l'histoire de ce secteur de la ville situé aux portes du Vieux-Québec : son « immense » marché public au XIX<sup>e</sup> siècle, l'arrivée du tramway et l'ouverture du YMCA (qui était à la fois un lieu de sport et de culture, a-t-il souligné), l'apparition du cinéma, du Capitole, la transformation des halles du marché en Monument National, la fin de la guerre, le cinéma de Paris, les années plus festives, le déclin des années 1980 puis la relance du secteur sous l'impulsion du maire Jean-Paul L'Allier avec la réouverture du Capitole et celle du Palais Montcalm.

« Ça prenait beaucoup de courage pour remettre ça à niveau », a dit à ce sujet Régis Labeaume avant de glisser que « l'environnement ici était souvent toxique ». Au cours des années 2000, la relance du Palais Montcalm était devenue, pour certains animateurs de radio, le symbole d'une soi-disant élite qui n'en avait que pour la culture.

« Moi, je suis un gars de sport et de rock. Je ne peux pas comprendre pourquoi la maïresse [Boucher] et les autres me disent que jamais ils ne vont mettre une cenne d'argent public dans le Colisée, par exemple », disait l'animateur Sylvain Bouchard en 2007 en entrevue au *Devoir*. « Par contre, mettre 30 millions dans le Palais Montcalm pour 900 personnes [23 millions y ont été investis], c'est correct, parce que ça, c'est de la culture ».

## L'abandon du tunnel

La première mention de Diamant remonte à 2007, mais le projet d'une maison a germé dès 2004. Au départ, Robert Lepage avait imaginé construire la salle sous terre à proximité de son emplacement actuel. Durant les années



Le complexe Le Diamant a été inauguré vendredi à la Place D'Youville, à Québec.  
RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

1960, le ministère des Transports avait commencé à construire un tunnel sous l'autoroute Dufferin pour traverser le Cap Diamant du nord au sud. Le projet avait avorté, mais le tunnel était resté, laissant vacant un immense espace qui a inspiré le dramaturge. D'où le nom de Diamant.

Or, en 2011, les premières études révélèrent que ce projet coûterait au minimum dans les 100 millions de dollars, ce qui pousse Ex Machina et la ville à le déplacer au Carré d'Youville.

Mais les critiques vont persister, d'autant plus que le financement s'est révélé particulièrement laborieux. Promis en 2012 sous Jean Charest, la contribution de 30 millions de dollars du gouvernement du Québec a souvent été remise en question avant d'être confirmée par le gouvernement Couillard en pleine période d'austérité. Pendant la campagne de 2014, François Legault avait d'ailleurs promis qu'il arrêterait les travaux s'il était élu.

Mais le destin aura voulu que ce soit une ministre de la Culture caquiste qui coupe le ruban tout sourire vendredi lors de l'inauguration. Dans un bref discours, Nathalie Roy a salué son « modèle de mécénat que le gouvernement souhaite voir grandir au Québec. » Sur un budget de 57 millions, 10 millions ont été amassés via une collecte de fonds privés. Le gouvernement du Québec (30 millions), le gouvernement fédéral (10 millions) et la Ville (7 millions) complètent le montage financier.

Événement de  
 POUVOIR NOURRIR  
 POUVOIR GRANDIR  
 L'Union des producteurs agricoles

**DIMANCHE**  
**8 SEPTEMBRE**  
 de 10 h à 16 h

PORTES OUVERTES  
 SUR LES  
*Fermes*  
 du Québec





L'environnement  
*c'est dans  
 notre culture!*

**Activité gratuite**

  
 Marie-Eve Janvier  
 Porte-parole

[portesouvertes.upa.qc.ca](http://portesouvertes.upa.qc.ca)

## A 6 | ÉCONOMIE

## III VOS FINANCES

## Le conseil à l'heure du numérique

GÉRARD BÉRUBÉ



Les applications numériques obligent désormais les conseillers financiers et les gestionnaires de patrimoine à s'interroger sur leurs relations clients. Même le contact direct, le face-à-face, se marginalise dans les préférences des investisseurs.

Le cabinet EY a publié cette semaine les conclusions d'un rapport mondial sur la gestion de patrimoine. Les spécialistes de la finance personnelle sont avertis : 44 % des clients canadiens prévoient de changer de gestionnaires au cours des trois prochaines années. Ce transfert de fonds attendu s'en trouvera facilité par la conversion des services au numérique et la multiplication des offres en libre-service. Les barrières tombent. « Les Canadiens consultent en moyenne quatre sources différentes pour obtenir des conseils », résumant le recours à un gestionnaire spécialisé à la résolution de problèmes spécifiques ou d'enjeux précis. Lors d'une perte d'emploi, d'une arrivée soudaine d'argent ou d'un changement dans la situation familiale, par exemple.

Cette transformation de l'industrie vient moduler les priorités des investisseurs ou épargnants, 33 % citant d'abord la recherche d'une tarification concurrentielle, 30 % des solutions connectées, et 27 % une planification et des conseils plus personnalisés.

Le printemps dernier, le rapport Favoriser l'évolution des services-conseils au Canada, cosigné par l'Organisation canadienne de réglementation du commerce des valeurs mobilières et par la firme-conseil Accenture, allait dans le même sens. « De nou-

veaux participants dans le secteur (les femmes en plus grand nombre et les millénariaux) ainsi que de nouveaux outils numériques et de nouvelles technologies financières sont en train de changer les services-conseils. »

Nouveau segment important d'investisseurs, « les millénariaux recherchent des services de gestion de patrimoine en ligne et demandent davantage de transparence et un certain contrôle sur le processus de gestion de patrimoine ». Ces critères attirent également les personnes de la génération X, ajoute le rapport. Globalement, les investisseurs ont plus de connaissances et d'assurance que jamais et ont une vie numérique bien remplie. L'industrie du service-conseil s'y adapte, passant de plus en plus des activités axées sur les produits à des activités axées sur les conseils, la planification financière et d'autres services connexes, notamment en matière de crédit, de succession, de fiducie et de fiscalité.

Le numérique s'est donc imposé et le mobile s'installe à demeure. Depuis 2016, la proportion d'investisseurs s'en remettant aux applications mobiles est passée de 18 à 41 % en 2018. Elle devrait atteindre les 51 % dans trois ans, nous dit le cabinet EY. Elle chutait ailleurs, la préférence pour le WEB passant de 38 à 24 % pour se diriger vers les 17 % dans trois ans, de 14 à 9 % (à 5 % dans trois ans) pour les appels téléphoniques. La relation individuelle favorisant le face-à-face est celle qui a perdu le plus terrain dans les préférences, passant de 30 à 16 %, avec une projection à 9 % dans trois ans.

D'ici trois ans, la préférence des investisseurs ira davantage aux conseillers indépendants, non liés aux grandes institutions, et à la Fintech, incluant les conseillers robots, moins aux banques. Et la structure des frais tend à délaissier les commissions. La préférence va davantage vers des frais fixes puis une tarification horaire, moins en fonction d'un pourcentage de l'actif sous gestion ou de la performance.

**D'ici trois ans, la préférence des investisseurs ira davantage aux conseillers indépendants, non liés aux grandes institutions, et à la Fintech, incluant les conseillers robots**

## III PIB

## La forte croissance canadienne à mettre en contexte

ÉRIC DESROSNIERS  
LE DEVOIR

Le Canada a affiché ce printemps sa plus forte croissance économique en deux ans, mais les détails derrière ces chiffres ronflants incitent à la prudence.

Le produit intérieur brut (PIB) réel a rebondi au deuxième trimestre au Canada, passant d'une croissance de seulement 0,1 % au cours des trois premiers mois de 2019 à 0,9 % durant le trimestre suivant qui s'est terminé en juin, soit le taux le plus élevé depuis le deuxième trimestre de 2017, a rapporté vendredi Statistique Canada. En rythme annualisé, ce résultat au deuxième trimestre équivaut à un taux de croissance de 3,7 %, contre 0,3 % et 0,5 % les deux trimestres précédents, et 2 % au deuxième trimestre de cette année aux États-Unis.

Ce rebond de la croissance dont l'ampleur a déjoué les prévisions des économistes est principalement attribuable à une hausse des exportations de 3,2 % et celle-ci est plus particulièrement le fait d'une augmentation de 5,9 % des ventes de produits énergétiques, a expliqué Statistique Canada. En effet, sur le front de la demande intérieure, c'est plutôt à une diminution de l'investissement des entreprises (-1,6 %) et à un presque arrêt complet de la croissance de la consommation des ménages (à 0,1 %) qu'on a assisté.

D'un autre côté, l'investissement dans le logement a remonté (+1,4 % au deuxième trimestre seulement) après cinq baisses trimestrielles consécutives, tout comme se sont accélérées la croissance des profits (de 2,1 % à 3,7 %) des entreprises et l'augmentation de la rémunération des employés (de 1 % à 1,7 %).

« Les chiffres du PIB de cette année sont d'abord et avant tout un rappel de la façon dont cette donnée peut être un reflet bien imparfait des forces ou des faiblesses de l'économie », a observé dans une brève analyse Derek Holt. Selon l'économiste de la Banque Scotia, la conclusion qu'on devrait en tirer est que l'économie canadienne « n'était pas aussi faible qu'elle le semblait au premier trimestre, ni aussi forte qu'elle l'apparaissait au deuxième trimestre ».

Si l'on exclut le secteur des mines et du pétrole, extrêmement fluctuant ces derniers mois, on arrive à une croissance du PIB de 1,5 % au dernier trimestre, un résultat qui s'apparente à ceux des trimestres précédents et de l'estimation que l'on fait de son potentiel, a observé son confrère du Mouvement Desjardins, Benoît P. Durocher. « Ce n'est certes pas une croissance exceptionnelle, mais ce n'est pas non plus une croissance que l'on pourrait qualifier d'anémique. »

Il en faudrait beaucoup plus, dans ce contexte, pour convaincre la Banque du Canada d'abandonner « son ton accommodant alors que la guerre commerciale mondiale continue de présenter d'importants risques à la baisse », a fait valoir Krishen Rangasamy, économiste à la Banque Nationale.

« Nous continuons de penser que la banque centrale canadienne suivra l'exemple de ses pairs en procédant à une baisse de son taux directeur », a expliqué Nathan Janzen de la Banque Royale. Cette réduction de loyer de l'argent au Canada ne viendra probablement pas, selon lui, dès sa réunion de politique monétaire de la semaine prochaine, mais plutôt au début de 2020.



ISTOCK

## Les profits d'Hydro plongent

JULIEN ARSENAULT  
LA PRESSE CANADIENNE

Hydro-Québec a vu ses profits plonger au deuxième trimestre, en raison des conditions printanières ayant freiné ses exportations et de l'abandon du projet Northern Pass — débranché par son promoteur américain.

La société d'État a dévoilé vendredi un bénéfice net de 264 millions, en fort recul par rapport à 623 millions au deuxième trimestre l'an dernier, lorsqu'un gain non récurrent de 277 millions lié à la vente d'une participation majoritaire de sa filiale TM4 avait été comptabilisé.

Mais même en excluant cet élément, les profits de la société d'État ont fléchi de 23,7 %, ou 82 millions, au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin. Les revenus ont reculé d'environ 11 %, à 2,93 milliards. Hydro-Québec a exporté 6,4 térawattheures (TWh) vers le sud de la frontière au deuxième trimestre, comparativement à 8,9 TWh il y a un an, ce qui a eu un effet négatif de 59 millions sur les résultats.

« On se souviendra que le printemps de 2019 a été assez frais, a expliqué le vice-président exécutif et chef de la direction financière et du risque, Jean-Hugues Lafleur, au cours d'une conférence téléphonique. Cela a eu une incidence sur ces volumes. » Ainsi, le mois d'avril n'a pas été assez frais pour inciter les consommateurs à chauffer davantage, alors que faute de chaleur suffisante en mai et juin, les besoins en cli-

matation ont été moindres.

Grâce à des contrats de couverture, Hydro-Québec a pu obtenir 4,6 ¢ le kilowattheure sur le marché des enchères, où les prix ont plutôt oscillé aux alentours de 2,9 ¢ le kWh, a expliqué M. Lafleur. Au deuxième trimestre l'an dernier, le prix obtenu avait été de 3,9 ¢ le kWh.

Outre la présence des volumes disponibles de gaz naturel aux États-Unis, le chef de la direction financière n'a pas caché que la popularité grandissante de la technologie photovoltaïque aux États-Unis — où de plus en plus de citoyens installent des panneaux solaires sur leur domicile — pesait sur les prix à l'exportation. Sur le long terme, cela constitue une menace, a reconnu M. Lafleur.

La société d'État a par ailleurs comptabilisé une charge de 46 millions liée à la radiation de certains coûts entourant le Northern Pass — un des projets sur lesquels misait Hydro-Québec pour exporter de l'hydroélectricité dans la région de la Nouvelle-Angleterre — à la suite de la décision prise le mois dernier par Eversource.

Après six mois, le bénéfice net d'Hydro-Québec s'est établi à 2,04 milliards, ce qui constitue une progression de 2,5 % par rapport à l'an dernier, toujours en excluant le gain de 277 millions lié à la cession partielle de TM4. Les revenus ont décliné d'environ 2,7 %, à 7,57 milliards. De janvier à juin, le volume des exportations nettes s'est établi à 16,4 TWh, soit 2,3 TWh de moins que le niveau record atteint après le premier semestre l'an dernier.

## Félicitations aux lauréats des Prix d'excellence 2019



De gauche à droite, à l'avant : Nicole Bouchard, rectrice de l'UQAC, Hélène Vézina, Hugo Asselin, Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, Valérie Langlois et Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM. À l'arrière, François Gagnon, directeur général de l'ÉTS, Denis Martel, recteur de l'UQAT, Robert Lemieux, Bryan Boudreau-Trudel, Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS, Patrick Pelletier, Yves Bergeron et André G. Roy, directeur général par intérim de la TÉLUQ.

## Prix d'excellence en recherche et création

Volet Réalisation  
HÉLÈNE VÉZINA  
Université du Québec à Chicoutimi

Volet Leadership  
HUGO ASSELIN  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

## Prix d'excellence en enseignement

Volet Réalisation  
BRYAN BOUDREAU-TRUDEL  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Volet Leadership  
PATRICK PELLETIER  
Télé-université

## Prix d'excellence du partenariat

YVES BERGERON  
Université du Québec à Montréal et  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Prix d'excellence de la relève  
VALÉRIE LANGLOIS  
Institut national de la recherche scientifique

## Prix d'excellence en gestion

Volet Carrière  
ROBERT LEMIEUX  
École de technologie supérieure

**Harcelé au travail?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

## III FAILLITE

# Les régimes de retraite au cœur des négociations pour Capitales Médias

FRANÇOIS DESJARDINS  
LE DEVOIR

Il apparaît « indéniable » que les quatre régimes de retraite du Groupe Capitales Médias (GCM) se retrouveront au cœur des discussions avec un ou des éventuels repreneurs pour les actifs de la compagnie, a affirmé vendredi le syndic chargé du dossier.

« C'est sûr qu'il va y avoir une négociation. Elle sera de quel ordre? Je ne le sais pas. La vraie question, c'est: est-ce qu'il y a un repreneur? Et il va être prêt à assumer quelles obligations? », a indiqué le responsable chez PwC, Christian Bourque, lors d'une entrevue avec *Le Devoir*.

Le p.-d.g. de GCM, Claude Gagnon, qui publie notamment *Le Soleil* et *Le Droit*, a révélé mercredi à la commission parlementaire sur l'avenir des médias que le déficit actuariel des quatre régimes à prestations déterminées se situe à 65 millions. Ce calcul repose sur une base de solvabilité (75 % à 78 %), qui évalue le manque à gagner pour les participants si les régimes étaient soudainement fermés demain matin.

## Surplus sur une base de continuité

Depuis la grande réforme menée en 2015 par le gouvernement Couillard, la loi sur les régimes de retraite complémentaires n'exige plus ce type de calcul de la part des employeurs, préférant plutôt l'évaluation sur une base de continuité. Celle-ci tient compte des rendements à long terme et de la nature des engagements.

Aux états financiers de la compagnie au 31 décembre 2018, a indiqué M. Bourque vendredi, le calcul sur la base de la continuité montre plutôt un excédent de 5 millions.

Outre *Le Soleil* et *Le Droit*, le Groupe Ca-



pitales Médias publie *Le Quotidien* et *Le Progrès* à Saguenay, *Le Nouvelliste* à Trois-Rivières, *La Voix de l'Est* à Granby et *La Tribune* à Sherbrooke.

Alors qu'un des régimes couvre uniquement les syndiqués du *Soleil*, les trois autres sont répartis comme suit: les employés syndiqués du *Quotidien* et du *Progrès*, les syndiqués du *Droit* / *La Voix de l'Est* / *La Tribune* / *Le Nouvelliste*, et le personnel non syndiqué.

Les régimes à prestations déterminées (PD) de GCM comptent 286 cotisants actifs, a indiqué M. Gagnon lors d'un entretien. Un deuxième groupe de 112 employés participe à un régime à cotisations déterminées. Par ailleurs,

Outre *Le Soleil* et *Le Droit*, le Groupe Capitales Médias publie *Le Quotidien* et *Le Progrès* à Saguenay, *Le Nouvelliste* à Trois-Rivières, *La Voix de l'Est* à Granby et *La Tribune* à Sherbrooke.

RENAUD PHILIPPE  
LE DEVOIR

GCM compte environ 900 retraités et bénéficiaires.

Lors des audiences, M. Gagnon a précisé que les quatre régimes PD ont des actifs de 225 millions. Le sort de ces régimes est « une grosse préoccupation », a-t-il dit.

Selon Mercer, le ratio de solvabilité médian des régimes canadiens à prestations déterminées était de 97 % à la fin du mois de juin. La firme a indiqué récemment que « plus du tiers des régimes de retraite canadiens sont maintenant entièrement capitalisés », alors que « seulement 3 % des régimes affichent une capitalisation inférieure à 80 % » selon la base de solvabilité.

Compte tenu d'une situation financière devenue intenable en raison d'une baisse des revenus publicitaires, GCM a demandé la protection des tribunaux contre ses créanciers, une restructuration dirigée par PricewaterhouseCooper. Le gouvernement LeGault a consenti un prêt d'urgence de 5 millions pour permettre à l'entreprise de continuer à fonctionner pendant que PwC cherche un ou des acheteurs. Québec avait déjà allongé un prêt de 10 millions en 2017.

Selon le site Internet de Retraite Québec, la vente d'une société « n'a aucune conséquence sur vos droits accumulés dans le régime en tant que participant », mais que « dans le cas contraire, vous en serez informé ». Les droits accumulés « ne peuvent cependant être réduits » sans le consentement des participants.

Dans un cas de faillite pure et simple, Retraite Québec rappelle que « la caisse de retraite ne fait pas partie des biens de l'employeur ». « Une fois le régime terminé, vos droits sont acquittés en fonction de l'actif disponible dans la caisse de retraite. Cet actif ne peut pas servir à rembourser les créanciers de l'employeur. »

## EN BREF

### Le CRTC examinera les plans de financement des cellulaires

OTTAWA — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé vendredi qu'il examinait les plans de financement des appareils afin de déterminer si, lorsque les clients les annulent, ils sont contraints de payer une pénalité ou des frais pour le solde restant de leur appareil. Plus tôt ce mois-ci, le CRTC a demandé aux entreprises de télécommunications sans fil d'arrêter de proposer des plans de financement d'appareils qui durent plus de deux ans, d'ici à ce qu'il termine son examen de cette pratique. Le CRTC sollicite des observations sur la question jusqu'au 15 octobre. S'il constate que certains de ces plans ne sont pas conformes à son Code, il pourrait les interdire.

La Presse canadienne

### Profit en baisse pour Loto-Québec

Loto-Québec a affiché un bénéfice net du premier trimestre en baisse de 6,2 % par rapport à la même période l'an dernier, alors que ses revenus ont reculé de 4,4 %. Le profit net s'est établi à 337,4 millions au cours du trimestre clos le 24 juin, comparativement à 359,8 millions. Les revenus se sont pour leur part établis à 656,1 millions en regard de 686,5 millions. Les produits du secteur des loteries ont chuté de 11,6 % pour s'établir à près de 216 millions. Ceux des casinos et des établissements de jeux ont été plus stables, avec des reculs respectifs de 0,2 et 0,6 %. Les revenus du site de jeu en ligne, qui regroupe des jeux de loterie et de casino, ont pour leur part progressé de 23,8 %, à 5,6 millions.

La Presse canadienne



# L'ENTRÉE

Pour ceux qui ont des histoires à raconter

PORTES OUVERTES

Mercredi 4 septembre 2019  
de 16 h à 19 h

**L'inis**

Centre de formation

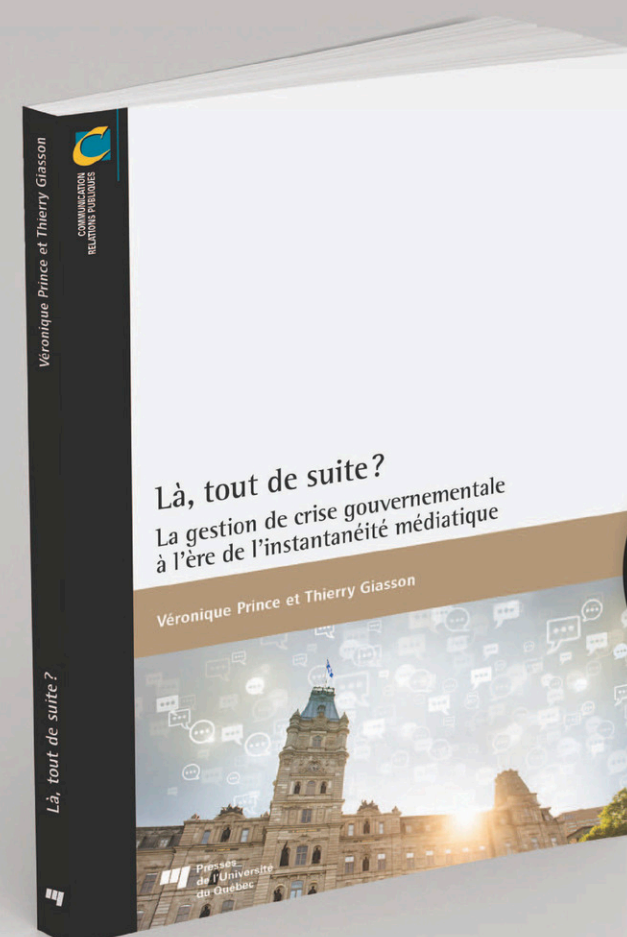
Cinéma - Télévision - Médias interactifs



Presses de l'Université du Québec

50 ans de savoir

# LÀ, TOUT DE SUITE ?



Un livre de Véronique Prince et Thierry Giasson

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE POUR CONNAÎTRE NOS NOUVEAUTÉS!

Collection Communications – Relations publiques

En librairie dès maintenant!

PUQ.CA



## Tapis rouge poursuivra sa mission

JÉRÔME DELGADO  
LE DEVOIR

Le fondateur de Tapis rouge, une des rares adresses pour le cinéma d'auteur à Trois-Rivières, annonce son retrait des affaires. Bonne nouvelle pour les cinéphiles : les quatre salles de la rue Bellefeuille ne ferment pas. Elles changent de propriétaires.

Six ans après avoir ouvert Tapis rouge, Jacques Foisy vend son cinéma. Ce sont deux amis, le psychologue Paul Langevin et l'homme de radio Joël Côté, qui en font l'acquisition. Vendredi midi marquait leur prise en main.

Par voie de communiqué, Jacques Foisy se dit rassuré quant à la « pérennité du cinéma ». « Ce cinéma, confie-t-il, est le projet le plus personnel que j'ai réalisé. Aujourd'hui, l'âge m'amène à ralentir et à laisser l'autoroute pour la route secondaire. »

Joint sur la route, le nouveau tandem propriétaire affirme que la transaction n'est pas une reprise d'un projet en difficultés financières.

« L'entreprise est en croissance, le taux de fréquentation a connu une hausse de 43 % dans les deux dernières années », révèle Joël Côté, jadis *morning man* dans la région de Sherbrooke.

Preuve de bonne santé, l'ajout en 2018 d'une quatrième salle. L'endroit compte maintenant près de 300 fauteuils. « Le cinéma est le plus moderne entre Québec et Montréal et les conditions de visionnement sont exceptionnelles », estime M. Côté, qui ne rejette pas l'idée d'une cinquième salle.

Les nouveaux propriétaires veulent poursuivre sur les traces de leur prédécesseur, avec la mission vouée au cinéma international et québécois. Jacques Foisy gardera un pied dans l'entreprise, à titre de programmeur pour un an.

« On donne la priorité au cinéma québécois, signale Paul Langevin. Au début, c'était difficile, maintenant, ça va mieux, et on continuera à travailler dessus. »

Il faut dire que l'accès aux films québécois reste un enjeu. Le lien entre les distributeurs et les diffuseurs dépend notamment du succès aux guichets. Un cinéma doit « négocier » sans cesse pour obtenir un film, et ses chiffres de fréquentation sont le principal argument.

À Tapis rouge, on se targue pour le moment de précieux titres qui seront sur ses écrans cet automne : *Il pleuvait des oiseaux* de Louise Archambault, *Vivre à 100 milles à l'heure* de Louis Bélanger et *Matthias et Maxime* de Xavier Dolan.



Jean Barbeau a touché à la satire sociale avec la pièce *Citrouille* qui, en 1975, avait mis en scène trois militantes féministes qui séquestrent un homme. THEATRE DU BOIS DE COULONGE ARCHIVES LE DEVOIR

III 1945-2019

## Décès du dramaturge Jean Barbeau

L'auteur de *Ben-Ur* et de *Goglu* a été une des voix fortes des années 1970 et 1980

JÉRÔME DELGADO  
LE DEVOIR

Figure importante de la dramaturgie québécoise dans les années 1970 et 1980, l'auteur le plus prolifique à l'époque, Jean Barbeau, est décédé mercredi, à l'âge de 74 ans. *Ben-Ur*, *Goglu*, *Le jardin de la maison blanche*, *Les gars*, pour ne citer que ces titres, forment partie d'un théâtre porté par le joual et inscrit dans la mouvance des questionnements identitaires et sociaux.

« Je crois que, dans les années à venir, le théâtre collectif prendra une plus grande importance, et je tiens à faire partie de ce mouvement. » Jean Barbeau, comme le citait en 1971 le journal *Le Soleil*, admet ici son attachement à l'esprit de communauté, lui qui consacre ses débuts à l'écriture en groupe, rejetant d'emblée l'autorité de l'auteur.

**Sa pièce O-71, dont l'action tourne autour du bingo, est celle qui inaugure, en janvier 1971, le Théâtre du Trident**

S'il deviendra, au bout du compte, un auteur à lui seul, moins associé à l'écriture en collectif, Jean Barbeau contribuera au développement du théâtre à Québec. Sa pièce *O-71*, dont l'action tourne autour du bingo, est celle qui inaugure, en janvier 1971, le Théâtre du Trident.

« *O-71* reste une première fort réussie : entièrement québécoise de facture, la production [témoigne] que le regroupement tant souhaité de l'activité théâtrale à Québec est maintenant une question presque de fait. Équipe de production, décor, éclairages, costumes, mise en scène et comédiens, sans oublier l'auteur lui-même, tout ce monde est de Québec », écrit l'envoyé du *Devoir*, Michel Bélair.

Né en février 1945 à Saint-Romuald, formé au Collège de Lévis et lié à l'Université Laval, Jean Barbeau se fait un nom par l'oralité de ses textes. Ses titres

en calembours (*Le chemin de Lacroix*, *La coupe stainless*, *Émile et une nuit*) en traduisent l'esprit. Il touche à la comédie, à la satire sociale — en 1975, *Citrouille* met en scène trois militantes féministes qui séquestrent un homme —, joue plus d'une fois en théâtre d'été, tête du musical (*Le Grand Poucet*) et signe aussi son lot de drames. Peu importe le genre, son théâtre dresse « l'impuissance endémique d'un destin individuel sans cesse confondu avec notre histoire collective », selon Adrien Gruslin, cité dans le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*.

Retiré de l'écriture dramatique depuis les années 1990, Jean Barbeau aura aussi été l'auteur de textes radiophoniques et participé à la rédaction de séries télévisées. BANQ conserve, dans l'édifice du Vieux-Montréal, le fonds d'archives Jean-Barbeau.



### Congédié?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

*Papeterie*  
**Casse - Noisette**

*Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.*

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

*Heures d'ouverture :*  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

### À LIRE



**Lenny Kravitz**  
DIA DIPASUPIL GETTY IMAGES / AFP

La critique du concert de **Lenny Kravitz** au Centre Bell signée Sylvain Cormier sur les plateformes numériques du *Devoir*.



L'artiste **Philémon Cimon** sera de la partie au Festival de musique émergente de Rouyn-Noranda  
VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

De plus, lisez notre compte rendu du **Festival de musique émergente de Rouyn-Noranda** et suivez notre couverture en continue cette fin de semaine du festival **Mile Ex End**.

### EN BREF

#### Une publicité de Dior retirée après avoir semé la controverse

La maison Dior a effacé vendredi de ses comptes sur les médias sociaux la publicité faisant la promotion de son nouveau parfum pour hommes Sauvage, à la suite d'une polémique entourant son utilisation de la culture autochtone. Une vidéo publiée sur le compte Twitter de l'entreprise française et depuis effacée montrait un danseur autochtone et promettait plus de détails, lundi. De nombreux internautes ont dénoncé la vidéo, la déclarant « raciste » ou étant « de l'appropriation culturelle ». L'égérie du parfum, l'actrice Johnny Depp, a également été la cible de critiques. Dior a dit dans une publication sur Instagram avoir consulté des Autochtones américains lors de l'élaboration de cette campagne publicitaire.  
Associated Press



L'entreprise a retiré la campagne publicitaire des réseaux sociaux.  
TWITTER

III SOCCER

# Un duel crucial pour l'Impact

Le onze montréalais jouera possiblement sa saison, samedi, face à D.C. United

FRÉDÉRIC DAIGLE  
LA PRESSE CANADIENNE

L'Impact de Montréal ne se cache pas la tête dans le sable : son match de samedi, face à D.C. United, est le plus important de sa saison.

« Aucun doute : c'est le match le plus important de 2019 pour l'Impact, a indiqué l'entraîneur-chef, Wilmer Cabrera. Nous tentons d'être prêts à 100 %. Souhaitons que notre performance soit à la hauteur et que nous remportions le match. »

« Nous sommes très près d'eux au classement, souhaitons qu'on puisse les devancer et ne plus se soucier d'eux par la suite, a ajouté le défenseur Daniel Lovitz. C'est de cette façon que nous devrions aborder cette rencontre. »

« Il faut en profiter, il leur manque quelques éléments et leur dynamique n'est peut-être pas la même que lorsqu'ils nous ont battus 5-0 l'an dernier. Nous devons être les agresseurs. Ce sont nos dernières 90 minutes avant la pause internationale : il n'y a pas de raison de ne pas tout laisser sur le terrain et de tenter de marquer le plus de buts possibles. [...] J'aimerais bien leur infliger un revers de 5-0 aussi. On le leur doit bien », a dit Cabrera au sujet du cuisant revers subi presque à pareille date l'an dernier à Washington, qui avait pour ainsi dire scellé le sort de l'Impact.

Occupant pour l'instant le septième et dernier rang donnant accès aux séries éliminatoires dans l'Est avec 37 points, l'Impact se retrouve à deux points seulement de la formation de la capitale fédérale américaine, qui pointe au cinquième rang. Le club de Cabrera ne peut se permettre de laisser filer ces trois points, qui seront disputés sur sa pelouse du stade Saputo de surcroît.

Entre les deux se trouve le Revolution de la Nouvelle-Angleterre avec 38 points, qui affrontera le Toronto FC, tapi derrière l'Impact avec également 37 points, mais avec deux importants matchs en mains, tout comme le club de Foxborough.

Le Revolution et le TFC s'affrontent en même temps que l'Impact et D.C. United, samedi soir, au Gillette Stadium. Parions que le onze montréalais portera une attention particulière au résultat de ce duel.

« Je pense que c'est très important de prendre un match à la fois et de cher-

**Il faut en profiter, il leur manque quelques éléments et leur dynamique n'est peut-être pas la même que lorsqu'ils nous ont battus 5-0 l'an dernier.**

WILMER CABRERA



cher à gagner à tout prix, a souligné Lovitz. Nous ne devons pas nous soucier du nombre de points nous pouvons amasser lors des cinq derniers matchs, mais bien de nous concentrer sur la prochaine rencontre. Il faut battre D.C. United, ensuite nous aurons la pause. »

Le D.C. United sera privé pour l'occasion de son meneur de jeu, Wayne Rooney. Le vétéran, auteur de 11 buts en 25 matchs cette saison, purgera le deuxième match d'une suspension liée à un geste posé le 21 août contre les Red Bulls de New York.

« Ce serait bien de les battre avec Rooney sur le terrain, mais ils auront 11 joueurs qui voudront gagner aussi, a noté Lovitz. Ça ne change rien pour nous. Dans le passé, certains étaient plus préoccupés de récupérer son maillot après le match que de l'affronter, alors je pense que ce sera bien de pouvoir seulement nous concentrer sur l'équipe, pas sur lui. »

De son côté, Cabrera ne voit pas l'absence de Rooney comme un avantage pour sa troupe.

« Ils n'ont pas Rooney; nous n'avons pas [Ignacio] Piatti », a-t-il rappelé.

L'entraîneur a d'ailleurs indiqué que l'Argentin travaille d'arrache-pied pour revenir au jeu avant la fin du calendrier. Il a aussi nié les rumeurs qui font état d'une saison terminée pour le défenseur Victor Cabrera. Blessé au coude, Cabrera n'a pas été inséré à la formation depuis le 28 juillet dernier.

Enfin, le défenseur Rod Fanni, embauché plus tôt cette semaine, a pris part à son premier entraînement avec le club. Il ne devrait toutefois pas prendre part au duel de samedi.

## Williams garde ses habitudes



Pour une 18<sup>e</sup> année consécutive, Serena Williams a atteint les huitièmes de finale des Internationaux des États-Unis. Elle a réussi l'exploit en défaits la Tchèque Karolina Muchova 6-3, 6-2 en 74 minutes au troisième tour de la compétition. Chez les hommes, Roger Federer a lui aussi été expéditif à Flushing Meadows : le Suisse s'est imposé en trois manches, défaits Daniel Evans 6-2, 6-2 et 6-1 pour avancer aux huitièmes de finale.

EMILEE CHINN GETTY IMAGES VIA AGENCE FRANCE-PRESSE

CONTENU PUBLICITAIRE

## LA TOHU

# LE CIRQUE DANS TOUS SES ÉTATS

POUR VOIR CE QUI SE FAIT ICI ET AILLEURS

Cette année, La TOHU a choisi de jouer la carte de l'international. Ce haut lieu du cirque braquera ses projecteurs sur des spectacles venus d'Afrique, d'Australie, d'Europe et d'Amérique du Sud afin de faire découvrir au public québécois des troupes reconnues dans leur pays. Des compagnies québécoises viendront aussi se greffer à cette programmation novatrice, poétique et parfois même un peu provocatrice.

Circa, la troupe australienne qui fait un tabac à chacun de ses passages au Québec, reviendra cette année avec *HUMANS*, un spectacle où les capacités physiques du corps humain sont repoussées à l'extrême pour atteindre un rare degré d'inventivité et de virtuosité.



BLIZZARD, SEBASTIEN DURGOCHER

Cette année, La TOHU a choisi de jouer la carte de l'international.

Le Groupe acrobatique de Tanger débarquera quant à lui du Maroc avec ses acrobates et ses musiciens, qui se lanceront sur scène avec *HALKA*. Ce spectacle basé sur les prouesses acrobatiques, un mode d'expression marocain traditionnel, est ici enchâssé dans une création contemporaine portée par une trame sonore faite de cris, de chants et de percussions.

Les Espagnols de Vaivén Circo présenteront *ESENCIAL*, où l'on retrouvera cinq personnages rêveurs qui jouent et vivent des aventures qui les emmènent dans des recoins inexplorés, le tout présenté dans une mise en scène inspirée par l'arc-en-ciel de Waldorf, un jeu pour enfant.

Enfin, les spectateurs pourront s'amuser avec la Famille Flöz, une compagnie allemande qui a promené son spectacle *HÔTEL PARADISO* dans plus de 40 pays. Quatre comédiens y enfilent des masques pour jouer une vingtaine de personnages qui peuplent un petit hôtel où des événements fantasmagoriques se produisent et où les cadavres s'entassent, ce qui n'est évidemment pas très bon pour les affaires... Ici, tout repose sur la gestuelle pour livrer un spectacle à l'humour absurde.

### ... Sans oublier les Québécois

Les compagnies québécoises auront elles aussi une place de choix dans cette programmation.

Le cirque Alfonso, originaire de Lanaudière, revient tout le mois d'octobre avec *TABARNAK*, une véritable fresque musicale où la vedette est le juron exutoire que la troupe revisite dans une grande messe débridée.

Pour le temps des Fêtes, le spectacle *BLIZZARD*, de la troupe Flip Fabrique, proposera un voyage poétique qui rendra les spectateurs amoureux fous de l'hiver, même les plus réticents!

Les tout-petits ne pourront quant à eux pas résister à *GLOB*, présenté par la compagnie de production québécoise les Foutoukours, qui marie le conte, le théâtre, l'art clownesque, la danse et le cirque. Leur spectacle mettra en scène deux personnages étranges qui rient, qui pleurent, mais surtout, qui se laissent porter par la douceur et la magie.

En février, la cinquième édition des Coups de cœur de la Tohu regroupera, dans une mise en scène stupéfiante, le meilleur d'ici et d'ailleurs pour dresser un portrait captivant du cirque contemporain dans une ambiance cabaret.

Enfin, la 6<sup>e</sup> édition du Tournoi de l'Impro cirque, où s'enchaîneront des improvisations rassemblant cirque, musique, sport, danse et théâtre, ainsi que le spectacle des finissants de l'École nationale de cirque, qui présenteront le fruit de leurs parcours, s'ajoute à cette riche programmation.

### Des coproductions hautes en couleur

La Tohu présentera aussi deux coproductions : en collaboration avec le Centaur, *UN POYO ROJO* met en scène un duo d'acrobates argentins dans un véritable combat de coqs haut en testostérone. Il y aura aussi, codiffusé avec la Maison Théâtre, *TETRIS*, de la troupe néerlandaise Arch8, où quatre danseurs s'inspirent du célèbre jeu pour réaliser des chorégraphies extrêmement physiques.

Par ailleurs, la Tohu lance une nouvelle formule d'abonnement composée de trois forfaits qui permettront d'économiser jusqu'à 35 % sur le prix des billets. Tous les détails sont sur le site de la Tohu à tohu.ca.



La Pologne a dû capituler au bout d'à peine cinq semaines de combats après l'invasion des nazis le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Sur la photo, des soldats allemands entrent sur le territoire polonais. AGENCE FRANCE-PRESSE

III DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

# Le jour où les nazis ont fait main basse sur la Pologne

80 ans plus tard, les Polonais réclament des milliards d'euros de réparations de guerre

**Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre marque le 80<sup>e</sup> anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale, avec l'invasion de la Pologne par l'armée allemande du régime hitlérien. Une attaque aux conséquences brutales pour les Polonais, mais encore pire pour les juifs du pays. Plusieurs décennies plus tard, les impacts de cette occupation meurtrière continuent d'ailleurs de susciter des controverses politiques.**

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

**L**

1<sup>er</sup> septembre 1939, les soldats allemands franchissent aux aurores la frontière polonaise en attaquant sur trois axes différents, dans le cadre d'un plan élaboré à la demande d'Adolf Hitler dès le début du printemps. Après l'annexion de l'Autriche, puis celle de la Tchécoslovaquie, le régime nazi lance ainsi une campagne militaire qui sera par la suite reconnue comme le point de départ de la Deuxième Guerre mondiale, un conflit qui fera plus de 45 millions de morts.

« Hitler voulait détruire ce qui restait du Traité de Versailles [signé en 1919, après la fin de la Première Guerre mondiale] en mettant la main sur des territoires retirés à l'Allemagne, dont le couloir de Dantzig, accordé à la Pologne pour lui donner un accès à la mer. Dantzig coupait le territoire allemand en deux, en isolant la Prusse-Orientale, ce qui était inacceptable pour les Allemands », explique l'historien Benoît Lemay, spécialiste de l'histoire du conflit et professeur au Collège militaire royal du Canada.

« Hitler voulait aussi, et surtout, faire de l'Allemagne une superpuissance européenne en conquérant des territoires supplémentaires en Europe de l'Est. Et la Pologne se trouvait sur le chemin de la conquête de cet « espace vital », qui incluait pour lui l'URSS », ajoute M. Lemay. Mais en septembre 1939, il n'est pas encore question d'envahir l'immense territoire soviétique, une attaque qui allait néanmoins survenir en juin 1941. Le 23 août, le régime hitlérien et celui de Staline ont plutôt convenu d'un « pacte » de non-agression par lequel ils convenaient de ne pas s'attaquer pendant au moins une décennie, mais aussi de se partager le territoire polonais, de façon à faire disparaître le pays.

En lançant ses troupes, ses avions et ses blindés sur la Pologne, le Führer est d'ailleurs confiant. Il est convaincu que la France et la Grande-Bretagne, deux pays alliés de Varsovie qui ont promis de lui venir en aide en cas d'attaque, ne feront rien. Or Hitler se trompe... en partie. Le 3 septembre, Londres et Paris déclarent la guerre à l'Allemagne (le Canada suivra le 10 septembre). Mais la France, dont la doctrine militaire est alors essentiellement défensive, ne lance aucune opération d'attaque de grande envergure, même si cela aurait obligé l'armée allemande à se battre sur deux fronts.

Pendant ce temps, à l'Est, l'URSS attaque à son tour la Pologne, le 17 septembre. Cela signifie que le pays, déjà très désavantagé sur le plan militaire face à la Wehrmacht, se trouve, lui, à devoir combattre sur deux fronts, rappelle Benoît Lemay. « Le combat était très inégal. » Au final, l'armée polonaise, confrontée à la tactique de « guerre éclair » allemande,

s'effondre rapidement. La Pologne doit capituler au bout d'à peine cinq semaines de combats.

## Grande noirceur

Débutent alors une période de profonde noirceur pour les Polonais, puisque le régime nazi « utilise le pays comme laboratoire pour expérimenter ses politiques d'occupation brutale, d'épuration ethnique, de déportations et d'exécutions sommaires », souligne M. Lemay.

Dès le mois d'octobre, Hitler nomme Hans Frank comme « gouverneur général des provinces polonaises occupées ». Ce nazi convaincu coordonne ainsi l'élimination des élites du pays, le pillage économique du territoire et l'extermination des juifs polonais. C'est d'ailleurs lui qui instaure les premiers ghettos dans le pays, dont celui de Varsovie. Il est aussi un partisan de la « Solution finale », soit l'élimination complète de tous les juifs d'Europe.

En tout, six millions de Polonais vont mourir durant la guerre, dont pas moins de trois millions de juifs victimes de la Shoah. Plusieurs ont d'ailleurs été assassinés dans l'un des terribles camps de concentration installés sur le territoire : Auschwitz-Birkenau, Majdanek, Treblinka, Sobibor, Belzec et Chelmo.

Le régime nazi sera aussi brutal avec les civils, notamment lors de l'insurrection de Varsovie, en août 1944, contre l'occupation allemande. Pas moins de 200 000 Polonais vont mourir au cours de cette révolte armée désespérée, tandis que l'armée soviétique, pourtant aux portes de la ville, décide de ne pas intervenir. Et Varsovie sera détruite à plus de 85 %.

Quelque 80 ans plus tard, alors que la Pologne doit accueillir dimanche plu-

sieurs délégations politiques étrangères pour des cérémonies de commémoration de l'invasion du pays, le sort des biens spoliés aux juifs par les nazis, puis nationalisés par le régime communiste d'après-guerre, continue de hanter le gouvernement polonais.

Il faut savoir qu'en 2017, le Congrès américain a adopté la « loi 447 », qui stipule que le département d'État américain doit faire rapport au Congrès des mesures prises par les pays européens en faveur de la restitution des biens des victimes de l'Holocauste, ainsi que de leur indemnisation. Cette restitution des biens est d'ailleurs demandée par les familles et les associations juives. Mais le parti conservateur et nationaliste au pouvoir en Pologne a rejeté à plusieurs reprises l'idée de rouvrir cet épineux dossier, qu'il juge réglé depuis plus de 50 ans.

## Controverses

Dans le même temps, Varsovie a aussi relancé la semaine dernière une autre controverse découlant de la Deuxième Guerre mondiale, en réclamant des milliards d'euros de réparations de guerre à l'Allemagne. « La Pologne n'a pas encore reçu d'indemnisation adéquate. [...] Nous avons perdu six millions de personnes au cours de la Seconde Guerre mondiale, soit beaucoup plus que d'autres États qui ont reçu d'importantes réparations. Ce n'est pas juste. Cela ne peut pas rester en l'état », a ainsi affirmé le premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki.

Selon des estimations des autorités polonaises, le pays a perdu 20 % de sa population entre 1939 et 1945, dont près de 40 % de son élite intellectuelle. De plus, 40 % de son patrimoine économique, et notamment une grande partie de son industrie, a été détruit durant le conflit. Berlin reconnaît certes sa responsabilité pour les atrocités de la guerre, mais rejette les nouvelles demandes de réparations. « La position du gouvernement allemand reste inchangée, la question des réparations allemandes est juridiquement et politiquement close », a fait valoir la semaine dernière à l'AFP une porte-parole de Berlin, Ulrike Demmer. L'Allemagne a notamment versé, dans les décennies suivant la guerre, des sommes aux travailleurs forcés polonais, mais aussi aux survivants de l'Holocauste.

Avec l'Agence France-Presse

**LEDEVOIR**

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



## RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

## RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

## ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

## PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

## AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

## PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.